



Date de transmission de l'acte: 28/05/2024

Date de réception de l'AR: 28/05/2024

012-211200571-DE\_2024\_042-DE

A G E D I

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE : CASSAGNES-BEGONHES**

Séance du 23 mai 2024

A 20h30, Le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de COSTES Michel,

**Présents :** COSTES Michel, FRAYSSE Julien, BLANC Hélène, GAULTIER de KERMOAL François, DRULHE Aurélie, CANIVENQ Jean-Marc, SOULIE Jimmy, BOUSQUET Vincent, CRANSAC Jérémy, FRAYSSIGNES Patrick, BOUSQUET Christophe

**Absents :** LAGARDE Clarisse, GAYRARD Eléonore

**Excusés :**

**Représentés :** ISNARD Claude représenté par COSTES Michel

**Secrétaire :** BOUSQUET Christophe

Date de la convocation : 13 mai 2024      Effectif du conseil : 14

Déposé en Préfecture :

Publié le :

**OBJET : RESSOURCES HUMAINES : CREATION DE DEUX EMPLOIS CONTRACTUELS**

Vu le code général de la fonction publique et notamment son article 332-23-2° ;

Vu le décret n° 88-145 du 15 février 1988 pris pour l'application de l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale ;

Considérant qu'il est nécessaire de créer deux emplois à temps complet pour faire face à un besoin lié à un accroissement d'activité, de deux postes d'Adjoint Technique pour le service technique pour la période estivale.

Sur le rapport de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré par 12 voix pour dont 1 procuration le Conseil Municipal,

**DECIDE**

- la création de deux emplois contractuel dans le grade d'Adjoint Technique pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité du 1er juin au 30 septembre 2024.
- Ces agents assureront les fonctions d'agents polyvalents des services techniques à temps complet 35 heures/semaine. Ils seront rémunérés sur la base de l'indice brut 368 et indice majoré 367.

Les crédits correspondants seront inscrits au budget.

Fait et délibéré à Cassagnes-Bégonhès

Les jour, mois et an susdits

Monsieur COSTES Michel (Maire)

BOUSQUET Christophe  
(Secrétaire de séance)

